

<https://www.snetap-fsu.fr/Une-rentree-difficile-L-Essentiel-du-CNEA-du-16-octobre-2025-par-l-Elan-Commun.html>



Une rentrée difficile. L'Essentiel du CNEA du 16 octobre 2025 par l'Elan Commun



I dans les instances - Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) -
Date de mise en ligne : jeudi 23 octobre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Notre déclaration liminaire ici :

<https://www.snetap-fsu.fr/Une-rentree-difficile-Declaration-liminaire-de-l-Elan-Commun-au-CNEA-du-16.html>

Le premier [CNEA](#) de l'année a donc eu lieu le mercredi 16 octobre dernier. Il avait pour ordre du jour des sujets de fonctionnement de l'instance (dont les liens avec le Conseil Supérieur de l'Education) et l'étude de projets de décret ou d'arrêté en lien avec la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture ou encore la réforme d'un CS.

Possibilité de fusion des [CFA-CFPPA](#)... 3 fois NON !

La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture permet désormais la fusion des CFA-CFPPA dans nos [EPL](#)... c'est le décret d'application de cette mesure qui était proposé à ce [CNEA](#). L'[EC](#) y voit une approche purement gestionnaire de ces probables fusions avec une recherche d'économies d'échelle sur les moyens humains et techniques et une perte d'identité de ces différents centres. D'un point de vue démocratique, les modalités du « choix » (qui/quand/comment) de cette fusion sont toujours très floues. De plus, c'est le modèle du conseil de perfectionnement qui a été retenu comme instance du futur centre, conseil qui selon l'EC est le "moins-disant" puisque la représentativité des personnels est plus faible. Nous questionnons la pertinence de ces fusions : certains CFA/CFPPA qui sont dans cette démarche aujourd'hui connaissent des difficultés et sont très fragiles.

Élan Commun a voté contre ce projet de décret.

Réforme du CS « Éducation et travail des jeunes équidés »... quand on fragilise la sécurité des stagiaires et les postes des formateurs dans les CFA/CFPPA

Alors que dans le paysage des formations hippiques, le CS ETJE était une proposition cohérente techniquement entre formation théorique et réalités du terrain, la [DGER](#) fait le choix de très fortement la fragiliser. Fragiliser tout d'abord par la baisse du volume horaire (de 560h à 400h) de la formation. Alors que les métiers du cheval sont encore cette année à la première place en termes d'accidentologie selon les chiffres de la [MSA](#), que le niveau d'équitation des apprenants baisse. Alors que la filière est touchée par un nombre croissant d'abandons du métier, baisser le volume de formation fragilise encore plus les futurs formés. Clairement... cette décision n'est pas cohérente. Enfin, cette baisse de 28 % du volume horaire de la formation aura des conséquences claires sur les emplois des collègues ACB des CFA-CFPPA...

Élan Commun a voté contre ce projet

De quoi la hausse de l'activité de la médiatrice de l'Enseignement Agricole est-elle le nom ?

Le dernier point de ce CNEA a porté sur la présentation du rapport d'activité 2024 de la médiation de l'Enseignement agricole. Comment analyser l'augmentation de 42% des saisines par rapport à l'année précédente ? Est-ce une nouvelle preuve des dysfonctionnements de notre administration à la fois sur les questions financières des personnels mais aussi sur l'organisation des examens et concours de nos candidat.es ?